

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr,
GENERALE
S/4011
29 mai 1958
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE EN DATE DU 29 MAI 1958 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT D'ISRAEL

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, à l'intention du Conseil de sécurité et pour son information, la traduction de la réponse donnée par le Premier Ministre d'Israël à une question qui lui a été posée devant le Knesset, le 28 mai 1958, au sujet des incidents survenus sur le Mont Scopus le 26 mai. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer ce texte aux Membres de l'Organisation des Nations Unies, conformément à la procédure d'usage. Veuillez agréer, etc.

Pour le Représentant permanent d'Israël auprès
de l'Organisation des Nations Unies

Signé : M. R. KIDRON

Déclaration faite par le Premier Ministre d'Israël devant le Knesset

le 28 mai 1958

"Il y a deux jours, le lundi 26 mai, une patrouille de cinq hommes de nos forces de police, sous les ordres d'un sergent, est sortie à 13 h. 10 pour faire sa ronde dans le jardin de Shlomit sur le Mont Scopus, comme nous l'avions fait souvent auparavant. Ce jardin fait partie des jardins botaniques de l'Université hébraïque et se trouve au centre du secteur israélien de la zone démilitarisée, constituée conformément à l'accord du 7 juillet 1948. La carte jointe à cet accord montre que le jardin se trouve dans notre zone et, il y a environ un mois, nous avons remis au représentant des Nations Unies des copies des inscriptions (tabu) portées sur le registre cadastral prouvant que le jardin appartient à l'Université hébraïque.

Nos patrouilles de police parcourent depuis des années tous les quartiers du secteur israélien du Mont Scopus, y compris le jardin de Shlomit. Jusqu'avant-hier, nos patrouilles dans ce jardin ne s'étaient jamais heurtées à une intervention armée de l'autre camp.

Mais il y a deux jours, alors que notre patrouille était dans le jardin depuis une dizaine de minutes, on a tiré sur elle d'un bosquet situé dans la zone jordanienne, à l'extérieur de la zone démilitarisée, et du village d'Issawiya, qui se trouve dans la zone démilitarisée. Un de nos hommes a été grièvement blessé, et le sergent a donné l'ordre à la patrouille de retourner aux bâtiments de l'Université, demeurant lui-même avec le blessé pour le protéger et lui donner les premiers soins. Le chef de nos forces de police sur le Mont Scopus, ayant vu le tir et remarqué qu'un homme avait été blessé, a immédiatement fait ouvrir un feu d'armes automatiques sur le bosquet et a envoyé dix hommes, commandés par un officier de la police, dégager les deux hommes qui étaient restés dans le jardin. Ce renfort est sorti à 13 h. 55. Bien que l'on ait aussi tiré sur nos hommes du village d'Issawiya, qui est situé dans la zone démilitarisée, l'officier qui commandait le détachement n'a pas ouvert le feu contre le village pour ne pas blesser de civils.

/...

Le détachement envoyé pour dégager le blessé et le sergent qui était resté avec lui devait franchir une pente exposée au feu des postes jordaniens. Les Jordaniens ont immédiatement ouvert le feu sur nos hommes, et l'officier de police israélien a été grièvement blessé. Un infirmier qui était à ses côtés a dit qu'il ne pouvait être transporté que sur une civière, ce qui était impossible à cause du tir jordanien. Deux autres membres du détachement ont été blessés alors qu'ils essayaient de rejoindre l'officier.

Notre représentant à la Commission mixte d'armistice, à la Porte Mandelbaum, a informé les autorités des Nations Unies des coups de feu et des pertes subies.

A 14 h. 50, des observateurs des Nations Unies sont arrivés à Mont Scopus. Quelques-uns sont entrés dans le secteur de l'Université alors que d'autres se rendaient à Issawiya. Les observateurs des Nations Unies qui étaient allés à l'Université ont dit à nos hommes qu'un ordre de cesser le feu avait été donné et devait prendre effet à 15 h. 10. Nos forces ont obéi à cet ordre et ont cessé le tir à 15 h. 10. Les Jordaniens ont continué de tirer.

A 15 h. 15, les observateurs des Nations Unies qui se trouvaient à l'Université ont dit que ceux de leurs collègues qui s'étaient approchés du lieu de l'incident en venant de la direction d'Issawiya avaient vu un certain nombre d'Israéliens blessés, mais n'avaient pu les atteindre à cause du tir jordanien. Ils ont ajouté qu'ils avaient demandé aux Jordaniens de cesser le feu à 15 h. 30, mais que le tir jordanien venant du bosquet n'avait pas cessé.

A 15 h. 45, les observateurs des Nations Unies qui se trouvaient sur les lieux ont déclaré qu'ils ne pouvaient commencer à évacuer les blessés parce que les Jordaniens n'avaient pas signifié qu'ils acceptaient de cesser le feu. A 15 h. 48, le tir jordanien s'est arrêté, mais à 16 heures un feu de mitrailleuse moyenne a été ouvert de l'hospice Augusta Victoria et le tir venant du bosquet a repris.

A 16 h. 10, les observateurs des Nations Unies qui étaient arrivés au jardin de Shlomit ont déclaré qu'ils pouvaient voir un officier israélien tué et trois hommes blessés. Le commandant de nos forces sur le Mont Scopus a envoyé plusieurs civières au jardin pour accélérer l'évacuation des victimes; le quartier général des Nations Unies dans l'ancien Government House nous a informés qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour évacuer les victimes et il nous a demandé

de ne pas intervenir. Cependant, lorsque les observateurs ont commencé leurs opérations, le tir jordanien a recommencé et un autre de nos policiers a été touché. A 17 heures, les autorités des Nations Unies ont dit à notre représentant que le colonel Flint avait été grièvement blessé en s'approchant des agents israéliens blessés et était tombé à côté de l'un d'eux. Il avait été atteint par un tireur jordanien isolé qui se trouvait soit dans le bosquet, soit à Issawiya. Plusieurs observateurs des Nations Unies qui se trouvaient à une vingtaine de pas de lui n'ont pas réussi à l'atteindre et à le dégager parce que le tir continuait du côté jordanien.

Vers 17 h. 30, le Chef d'état-major de l'Organisme chargé de la surveillance de la trêve a informé notre représentant, M. Joseph Tekoah, que le tir jordanien venait d'un endroit précis et que l'armée jordanienne envoyait une unité faire arrêter le feu. Cependant, le tir jordanien n'a pas cessé.

C'est seulement à la tombée de la nuit, à 18 h. 45, que le tir a cessé et qu'une force israélienne est sortie de l'Université pour évacuer les victimes. Elle a trouvé le colonel Flint et deux policiers israéliens morts, ainsi que deux policiers israéliens blessés.

Les recherches entreprises pour retrouver le sergent et le premier blessé se sont poursuivies jusqu'à 21 h. 40, heure à laquelle tous deux ont été trouvés morts. Le crime jordanien a donc fait les victimes suivantes : le colonel Flint, qui avait essayé de dégager nos blessés; Mordechai Tikochinsky, officier de la police israélienne du Mont Scopus, le sergent Joseph Yochinek et deux agents de police, Eliav Eloshri et Moshe Ginsburg.

Nous nous inclinons en silence, pleins de respect pour la mémoire de nos policiers et du colonel Flint, qui sont tombés à leur poste, en faisant leur devoir avec dévouement et courage. Aux familles des victimes, à la famille du colonel Flint de l'armée canadienne et au Secrétariat des Nations Unies, je tiens à exprimer la sympathie de tout le peuple israélien pour la perte cruelle qu'ils viennent de subir.

Hier matin, à 10 heures, des représentants d'Israël et de la Jordanie ont eu une entrevue avec le colonel Nordstrom, adjoint du feu colonel Flint, pour discuter les dispositions à prendre afin d'enquêter sur l'incident. Nous avons

demandé une enquête commune, mais les Jordaniens s'y sont opposés et ont insisté pour que chaque camp fasse sa propre enquête. Il a donc été décidé de faire des enquêtes distinctes. L'enquête devait commencer hier à 14 heures. Vers 16 h. 30, le colonel Nordstrom a informé notre représentant à la Commission mixte d'armistice que les Jordaniens avaient déclaré qu'ils ne pouvaient répondre de la vie des enquêteurs si ceux-ci entraient dans le jardin de Shlomit, de sorte que l'enquête n'a pu commencer hier.

Hier et ce matin, nos patrouilles n'ont rencontré aucune opposition dans le jardin de Shlomit.

Enfin, je tiens à dire à nos braves policiers du Mont Scopus que la nation est derrière eux, dans l'exécution du devoir difficile et périlleux qui leur est imposé. Nous sommes résolus à protéger tous nos droits sur le Mont Scopus, conformément à l'Accord du 7 juillet 1948 et la Convention d'armistice qui l'a suivi."
